



■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et synthèse »

Conseil municipal du 10 décembre 2020
Séance du 23 novembre 2020

11 Ordonnancement des dépenses d'investissement 2021

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, MM BROCHOT, DEME, Mmes FAZAL, SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM CABARET, MARTIN, Mme TALL, M. PERRIN, Mme ELONGUERT, M. LUCAS, Mme JACQUEMART, M. NACHITE, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme ALKAYA	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. AKABLI	Pouvoir à :	M. DEME
Mme MEUNIER	Pouvoir à :	M. BROCHOT
M. BULUT	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme DUHIN	Pouvoir à :	Mme MOUSSATEN
Mme SAKHO	Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
M. KHOULA	Pouvoir à :	M. MARTIN
Mme SGHIRI	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
M. N'DIAYE	Pouvoir à :	M. CABARET
Mme SOW	Pouvoir à :	Mme TALL
M. AÏT MESSAOUD	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
M. EL OUASTI	Pouvoir à :	M. MARTIN
Mme PEREZ	Pouvoir à :	M. PERRIN
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme SENET	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	M. LUCAS
Mme JAJAN	Pouvoir à :	Mme JACQUEMART
M. KA	Pouvoir à :	M. NACHITE
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : M. BOULHAMANE	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

■ Date de la convocation : 04/12/2020

■ Rapport de présentation :

Monsieur Abdoulaye DEME, maire-adjoint, expose :

En vertu des dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales et dans le cas où le budget de la collectivité n'est pas adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, « l'exécutif de la collectivité territoriale peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement du capital de la dette ». « L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits ».

Pour mémoire, le total des opérations d'équipement inscrit à la section d'investissement au budget 2020 était de **21 805 143,10 €**.

Ainsi, dans l'attente du vote du budget primitif 2021, il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans le respect du montant maximum suivant : **21 805 143,10 € x 0,25 = 5 451 285,78 €**. Et de les affecter comme suit :



Chapitres	Budgété 2020	Autorisation 2021
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 360 235,74	340 058,94
2031 - FRAIS D'ETUDES	1 017 508,98	254 377,25
2051 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	191 493,96	47 873,49
202 - FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	21 060,00	5 265,00
2088 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 000,00	25 000,00
20312 - CONTROLES TECHNIQUES DE CONFORMITES	30 172,80	7 543,20
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	676 157,86	169 039,47
20423 - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	3 700,00	925,00
2041512 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15 714,86	3 928,72
2041511 - BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES	9 500,00	2 375,00
20422 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	600 060,00	150 015,00
2041582 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	47 183,00	11 795,75
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 861 440,99	2 215 360,25
2118 - AUTRES TERRAINS	269 796,00	67 449,00
21318 - AUTRES BATIMENTS PUBLICS	1 133 420,06	283 355,02
2158 - AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	57 174,39	14 293,60
21533 - RESEAUX CABLES	243 795,65	60 948,91
2152 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	500,00	125,00
2161 - OEUVRES ET OBJETS D'ART	5 500,00	1 375,00
2184 - MOBILIER	491 381,74	122 845,44
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 015 801,00	253 950,25
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	388 153,52	97 038,38
2128 - AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	418 538,40	104 634,60
21280 - GROSSES REPARATIONS DE CLOTURES	84 781,07	21 195,27
2138 - AUTRES CONSTRUCTIONS	1 992 706,47	498 176,62
2162 - FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	5 000,00	1 250,00
2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	339 744,64	84 936,16
21312 - BATIMENTS SCOLAIRES	242 113,00	60 528,25
21284 - TRAVAUX DE CLOTURE AU STADE SALENGRO	67 783,54	16 945,89
2181 - INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	279 015,51	69 753,88
2135 - INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	275 773,00	68 943,25
213520 - TRAVAUX DE CHAUFFAGE	41 000,00	10 250,00
2131220 - SANITAIRES ET CHAUFFAGE	82 700,00	20 675,00
212814 - AIRES DE JEUX MISE EN CONFORMITE	61 200,00	15 300,00
212828 - AMENAGEMENT COUR ECOLE	143 901,00	35 975,25
212850 - AMENAGEMENT TERRAINS STADE	78 290,00	19 572,50
215383 - ECLAIRAGE PUBLIC PROG DIFFUS	111 287,00	27 821,75
212827 - AMENAGEMENT ALLEES	25 000,00	6 250,00
21283 - AGENCEMENT AMENAGEMENT PROG DIFFUS	13 000,00	3 250,00
215384 - ECLAIRAGE PUBIC RENOVATION ET MODERNISATION	154 275,00	38 568,75
215238 - SIGNALISATION MISE EN CONFORMITE	12 040,00	3 010,00
21526 - TRAVAUX DE SIGNALISATION	33 135,00	8 283,75
21513 - RESEAUX VOIRIE PROG DIFFUS	738 900,00	184 725,00
21586 - TRAVAUX ACCESSIBILITE	38 435,00	9 608,75
215135 - VOIRIE ZONE 30	17 300,00	4 325,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	8 508 018,51	2 127 004,63
23154 - PROGRAMME DE RENOVATION ET DE MODERNISATION	350 000,00	87 500,00
2313 - CONSTRUCTIONS	2 483 920,90	620 980,23
2315 - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 640 115,97	410 028,99
238 - AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	3 440 413,00	860 103,25
231320 - TRAVAUX DE CHAUFFAGE	5 064,36	1 266,09
231321 - TRAVAUX AUX LOGEMENTS DE FONCTION	1 033,00	258,25
231376 - TRX DIVERS BTMT ADMINISTRATIFS	17 533,56	4 383,39
231323 - TRAVAUX DE MISE EN SECURITE	102 114,01	25 528,50
231304 - TRAVAUX DE PEINTURES	17 827,10	4 456,78
231337 - TRVX DIVERS A LA FAIENCERIE	10 032,07	2 508,02
231375 - TRVX MAISON DES ASSOCIATIONS	840,00	210,00
231364 - TRVX A L'EGLISE SAINT MEDARD	21 147,18	5 286,80
2316 - RESTAURATION DES COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	119 020,00	29 755,00
231514 - MISE EN CONFORMITE DES AIRES DE JEUX	74 649,40	18 662,35
231550 - AMNGT TERRAINS AU STADE	27 012,00	6 753,00
23153 - PROGRAMME DIFFUS	170 456,96	42 614,24
231536 - TVX ACCESSIBILITE POUR P.M.R.	20 504,00	5 126,00
237 - AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	6 335,00	1 583,75
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 399 290,00	599 822,50
275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 305 000,00	326 250,00
27638 - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	1 094 290,00	273 572,50
Total général	21 805 143,10	5 451 285,78

Vous êtes appelés à voter.



■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-1 et L1612-1,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 23 novembre 2020,
Considérant les besoins de crédits en investissement avant le vote du budget 2021,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : **38** Pour : **36** Contre : **0** Abstention : **2**

■ **Décide à l'unanimité :**

Article unique : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, dans l'attente du vote du budget 2021, les paiements des dépenses d'investissement à hauteur de **5 451 285,78 €** selon l'affectation ci-dessus proposée au vote.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **11 DEC. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **17 DEC. 2020**

et publication ou notification le **17 DEC. 2020**

affiché le **11 DEC. 2020**


CREIL, le **17 DEC. 2020**

Maire de Creil
Président de l'ACSO



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis LE PAPE

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 11/12/2020 
ID : 060-216001743-20201210-DLRG201210011-DE

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]